



NUMÉRO 1308-1096

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 12 août 2013 à 20h00, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

M. Jeannot Roy, M. Luc Perreault, Mme Élise Jacques,
M. Jean-Louis Grondin, M. David Lessard.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Louis Jacques.

Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Louis Jacques ouvre la séance par une prière appropriée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1308-1096-2

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 17. Varia : a) Lignage des routes, b) Accotements de routes et c) Luminaire de rue. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi du procès-verbal

Aucun point n'est discuté.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2013

1308-1096 -4

Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, que le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2013, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1308-1096 -5

Il est proposé par monsieur Jeannot Roy appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de juillet, pour un montant totalisant 66 149,66 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport du directeur des Travaux publics

En l'absence du directeur des Travaux public, monsieur Louis-Marie Lessard, c'est son adjoint, monsieur Jocelyn Groleau qui fait rapport au Conseil sur les travaux qui ont été faits au cours du mois de juillet.

7. Glissière de sécurité

ATTENDU QUE quatre sections de glissières de sécurité doivent être installées sur le rang des Érables Nord;

ATTENDU QUE la municipalité a fait soumissionner deux entreprises : *Les glissières de sécurité J.T.D. inc.* et *Les entreprises Steeve Couture inc.*;

1308-1096-7

En conséquence, il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu que le plus bas soumissionnaire, *Les glissières de sécurité J.T.D. inc.* procède à l'installation des glissières de sécurité au montant de 14 516.16 \$, installation et matériel inclus, plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. Pavage

Suite au changement du ponceau dans le rang des Érables Nord, le pavage devra être refait à cet endroit. Étant donné que le ministère des Transports fait refaire le pont Cliche et que du pavage sera fait à cet endroit, il sera demandé une soumission à l'entrepreneur qui exécute les travaux.

9. Traitement de fissures

1308-1096 -9 Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu à l'unanimité que Pavage SM fasse du traitement de fissures sur 3 000 mètres au prix de 1,90 \$ du mètre. Le tout supervisé par le directeur des Travaux publics.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. Sécurité sur les chantiers

Monsieur la maire souhaite que le directeur des Travaux public et son adjoint participe à une formation sur la sécurité lors de chantiers.

1308-1096 -10 Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur David Lessard et résolu que le directeur des travaux publics, monsieur Louis-Marie Lessard et son adjoint, monsieur Jocelyn Groleau, suivent la formation *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*, d'une durée de 30 heures, au coût de 220 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11. Projet de mise en valeur du parc municipal

Un retour est fait concernant le projet de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce pour le parc municipal. Elle a reçu quelques confirmations de subventions diverses et quelques autres sont à prévoir. Lors d'une séance ultérieure, nous reparlerons de la participation financière de la municipalité.

12. Identification du bureau municipal

Le projet d'identification du bureau municipal est relancé et quelques idées sont mentionnées. Il en sera rediscuté à la prochaine séance.

13. Assurances de la municipalité

Reporté à la prochaine séance.

14. CPTAQ – Demande de Succession Ghislain Jacques

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation faite par Succession Ghislain Jacques pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, l'aliénation et le lotissement de deux parties du lot 4 812 346, d'une superficie de 2 745,6 m² et de 2 908,2 m² dans le but de modifier le lot résidentiel;

CONSIDÉRANT que cette demande n'entraîne pas une diminution du potentiel agricole du milieu environnant;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme à la réglementation municipale;

1308-1096-14 À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Luc Perreault, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables appuie la demande d'autorisation de Succession Ghislain Jacques pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, l'aliénation et le lotissement de deux parties du lot 4 812 346, d'une superficie de 2 745,6 m² et de 2 908,2 m² dans le but de modifier le lot résidentiel;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

15. Congrès de la FQM

Le congrès de la FQM aura lieu les 26, 27 et 28 septembre prochain à Québec. Monsieur le maire Louis Jacques n'y assistera pas. Monsieur le maire suppléant Jeannot Roy réfléchira à la possibilité d'y assister.

16. Correspondance

a) La Grande Traversée de Beauce

1308-1096-16a

Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur David Lessard et résolu que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables autorise la *Grande Traversée de Beauce* à circuler sur le rang des Érables, le samedi 28 septembre 2013 autour de 12h40, pour le passage de monsieur Maxime Bernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

17. Varia

a) Lignage des routes

Lorsque le pavage sera fait au ponceau que nous venons de changer, il faudra prévoir le lignage de cet endroit ainsi que du circuit routier en entier.

b) Accotement des routes

À quelques endroits, l'accotement des routes asphaltées devrait être nivelé afin d'enlever la végétation qui nuit à l'égouttement de la route. Il faudra prévoir ces travaux au prochain budget, lors de la prévision des travaux de voirie.

c) Lumière de rue

Quelques suggestions d'emplacements de lumières de rues ont été soumises par des citoyens. Ces emplacements seront analysés et il sera décidé, à la prochaine séance du Conseil, de l'endroit où sera installé le prochain lampadaire.

18. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

19. Levée de la séance

1308-1096-19

À 22h00, il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Louis Jacques, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Louis Jacques, maire

Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière